

DEETSLETTER >>

Lettre d'informations de la direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Martinique



TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES

« Les maladies professionnelles : de quoi parle-t-on ? »

Une maladie professionnelle (MP) est la conséquence sur la santé d'une exposition plus ou moins prolongée à une nuisance lors de l'exercice habituel de la profession.

La cause professionnelle de la maladie est rarement évidente et il est parfois très difficile de retrouver parmi l'ensemble des nuisances auquel est exposé le travailleur, celles qui peuvent être à l'origine des troubles constatés.

Pour ces raisons le droit français a créé la possibilité de reconnaître une maladie comme liée au travail sur la base d'une présomption de responsabilité sans faute de l'employeur. Cette présomption d'origine professionnelle dispense le salarié d'établir le lien de causalité entre la nuisance et la maladie.

En contrepartie, la loi a prévu une réparation forfaitaire du dommage subi par le travailleur, financée exclusivement par des cotisations versées par les employeurs.

Ce système repose sur des tableaux appelés tableaux de maladies professionnelles.

Pour en savoir plus, cliquez [→ ICI](#)



>> SUJETS <<

Les maladies professionnelles :

De quoi parle-t-on ?

FSE+ETAT Martinique : Rejoignez une communauté d'échange et coopération

Actualités commission européenne : lutte contre la pauvreté, emploi etc.

Produits anti-moustique : choisir un produit sûr et efficace

Voyager en avion : quels droits pour les passagers ?

Appels à projets

ENTREPRISES, EMPLOI, ECONOMIE

Réseau des bénéficiaires et porteurs de projets FSE+ Etat Martinique : rejoignez une communauté d'échanges

La DEETS Martinique lance officiellement le réseau des bénéficiaires et porteurs de projets FSE+ État Martinique.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des travaux engagés lors de cette rencontre, qui a réuni près d'une cinquantaine d'acteurs du territoire autour des enjeux de mobilisation, de gestion et de valorisation du FSE+.

Ce réseau a pour vocation de :

- favoriser les échanges entre les acteurs du territoire ;
- partager les retours d'expérience et les bonnes pratiques ;
- valoriser les projets soutenus par le FSE+ ;
- encourager les synergies et les coopérations entre structures ;
- diffuser les actualités et les opportunités liées au FSE+ ;
- contribuer à l'amélioration continue de la mise en œuvre des fonds européens en Martinique et la professionnalisation des structures.

L'adhésion au réseau est ouverte à l'ensemble des bénéficiaires et porteurs de projets relevant du programme FSE+ État en Martinique.

Vous souhaitez participer à cette dynamique collective et être informé des prochaines actions du réseau ?

Retrouvez le formulaire d'inscription et l'intégralité de l'article → [ICI](#)

ENTREPRISES, EMPLOI, ECONOMIE



Actualités de la commission européenne : lutte contre la pauvreté, compétences et emploi



La Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (DG EMPL) de la Commission européenne a récemment diffusé plusieurs informations d'actualité susceptibles d'intéresser les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la formation professionnelle et de la cohésion sociale

Parmi les sujets mis en avant figurent l'adoption de la première stratégie européenne de lutte contre la pauvreté, le lancement d'une enquête dans le cadre de la préparation de la Semaine européenne des compétences et de la formation professionnelle 2026, ainsi que la publication de nouvelles analyses et lettres d'information consacrées aux enjeux sociaux et à l'évolution du marché du travail en Europe.

Retrouvez l'intégralité de l'article sur le site internet de la DEETS → [CLIQUEZ ICI](#)

CONCURRENCE, CONSOMMATION, REPRESSION DES FRAUDES ET METROLOGIE LEGALE



Produits anti-moustiques : choisir un produit sûr et efficace

Lotions, sprays, huiles essentielles, bracelets, etc., bien que présentés sous des formes très différentes, les produits anti-moustiques sont d'abord et avant tout des produits biocides, soumis, comme tels, à une réglementation précise. En quoi consiste cette réglementation ? Et comment choisir un produit sûr et efficace ?

L'essentiel

Les **produits anti-moustiques sont des produits biocides**, c'est-à-dire des produits destinés à lutter contre des organismes nuisibles à l'homme, contenant ou générant des substances actives responsables de leur action. Pour choisir votre produit anti-moustiques, **lisez attentivement l'étiquette**. Elle doit inclure les substances actives, les instructions et la durée d'action, sans mentionner de termes comme "non toxique", "naturel" ou "respectueux de l'environnement", interdits pour ces produits. Du fait de leur usage biocide, veillez à bien lire et respecter les instructions d'emploi, notamment lorsque le produit est à destination d'une population sensible telle que les enfants.

Retrouvez l'intégralité de l'article → [ICI](#)



©Pixabay

CONCURRENCE, CONSOMMATION, REPRESSION DES FRAUDES ET METROLOGIE LEGALE



Voyager en avion : quels droits pour les passagers ?



©Pixabay

Vous vous apprêtez à prendre l'avion ? Votre vol est annulé, retardé ? Connaissez-vous vos droits et obligations ? Ces informations peuvent vous être utiles pour voyager en toute tranquillité

L'essentiel

Les droits nationaux et européens vous garantissent la possibilité de comparer les prix des services de transport, avec des règles d'affichage et d'information transparente sur les taxes. Assurez-vous de vérifier les règles et les frais engagés autour des bagages. Si votre vol est annulé, vous avez le choix entre le remboursement ou le réacheminement avec une indemnisation forfaitaire. En cas de retard de plus de trois heures, des droits similaires s'appliquent, avec assistance et indemnisation.

Retrouvez [l'intégralité de l'article ICI](#)

COHESION SOCIALE ET SOLIDARITES

Appel à projets local 2026 du ministère des Outre-mer

L'appel à projets local organisé par la préfecture de la Martinique s'adresse aux personnes morales à but non lucratif, principalement aux associations. Les collectivités territoriales, fondations et établissements publics peuvent occasionnellement être concernées.

Cet appel à projets local s'adresse exclusivement aux structures dont le siège social est situé en Martinique et qui proposent une initiative destinée à être menée sur le territoire de la Martinique.

Les associations ou structures dont le siège social est situé dans l'hexagone ou dont les actions concernent plusieurs territoires ultramarins ne sont pas concernées par cet appel à projets. Elles sont invitées à déposer leur dossier auprès de la Direction générale des outre-mer, dans le cadre de l'appel à projets « Initiatives outre-mer ».

Le présent cahier des charges définit les conditions d'attribution des subventions de l'appel à projets local.

Retrouvez les modalités de candidature à l'appel à projet → [Cliquez ICI](#)

ENTREPRISES, EMPLOI, ECONOMIE

Appel à projets « Parcours de la 3^{ème} chance »

La Collectivité Territoriale de Martinique, en partenariat avec l'Etat et l'Union européenne, lance un appel à projets (AAP) intitulé **Parcours de la 3^{ème} chance /Insertion des jeunes sortant de prison et prévention de la délinquance**.

Cet appel à projets s'adresse à toute personne morale qui met en œuvre une opération qualifiée collaborative, aux associations loi 1901, aux acteurs publics ou encore aux structures de l'insertion par l'activité économique.

Objectifs de l'appel à projets

–Mettre en œuvre des parcours d'accompagnement globaux et individualisés destinés à des jeunes en situation de grande vulnérabilité, avant et après leur sortie de détention.

–Proposer des actions sur l'ensemble des leviers d'insertion : logement, santé, éducation et formation, accès aux droits, insertion sociale, etc.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 juillet 2026 sur synergie-europe.fr

Retrouvez le communiqué de presse et les modalités de candidatures, [cliquez sur](#) → [AAP](#)



Retrouvez les chiffres clés 2025 de la DEETS Martinique qui offrent un **panorama essentiel** des tendances de la population, de l'emploi, la formation, l'économie et des conditions de travail.

Découvrez les données de l'année → [CLIQUEZ ICI](#)

DEETS MARTINIQUE

2 AVENUE DES ARAWAKS Immeuble EOLE 1
97200 Fort-de-France
0596 44 20 00



Suivez notre actualité sur le site martinique.deets.gouv.fr

Directeur de publication – Yannick DECOMPOIS
Conception et rédaction Service Communication DEETS Martinique – juin 2026

